



FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES

# RAPPORT ANNUEL 2015



## SOMMAIRE

<b>LA FONDATION EN QUELQUES MOTS</b> .....	1
Edito du Président du Conseil de fondation et du Directeur général.....	2
Qui est la Fondation Jeunesse et Familles ? .....	3
Temps Forts.....	4
Ressources humaines et Administration .....	5
<b>NOS FOYERS D'ACCUEIL</b> .....	7
Accueil éducatif mère-enfant   AEME MONTELLY À LAUSANNE .....	8
Enfants 0-6 ans   LULLY II À NYON .....	9
Enfants 0-6 ans   LULLY.....	10
Enfants 6-16 ans   FOUNEX .....	11
Enfants 6-16 ans   ROMAINMÔTIER.....	12
Enfants & Adolescents 12-16 ans   BELLEVUE À CHAVANNES-PRÈS-RENENS .....	13
Enfants & Adolescents 12-16 ans   L'AUBE-CLAIRE À NYON .....	14
Adolescents 14-18 ans   PÔLE NORD À GRANDSON .....	15
<b>NOS PRESTATIONS AMBULATOIRES</b> .....	17
Action éducative en milieu ouvert   AEMO .....	18
Dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire   DIOP.....	19
Soutien à l'action éducative parentale   HISTOIRES DE PARENTS.....	20
Droit de visite enfants-parents   POINT RENCONTRE.....	21
Violence dans le couple et la famille   ViFa .....	22
Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité   MATAS 2 .....	23
<b>BILAN &amp; COMPTES, REMERCIEMENTS</b> .....	25
Bilan .....	26
Compte d'exploitation .....	27
Remerciements .....	28

LA FONDATION EN  
QUELQUES MOTS



## ÉDITO DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

# 2015 LA POURSUITE DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS ENGAGEMENTS EN RESTANT ATTENTIFS AUX POLITIQUES SOCIALES ET PARTICULIÈREMENT AU CONTEXTE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE.

A l'initiative du chef du Service de protection de la jeunesse, la politique socio-éducative vaudoise a fait l'objet en 2015 d'un bilan réalisé avec les partenaires concernés, dont les institutions. Ce travail a permis de revisiter un document datant de 2006, qui confirme l'impression positive du «système» qui gravite autour d'enfants, de jeunes et de familles en difficultés dans le canton de Vaud. Des améliorations sont envisagées, notamment en affinant davantage la collaboration entre partenaires professionnels pour répondre de manière ciblée aux besoins des bénéficiaires. Ces développements se feront prochainement dans le but de réaliser un nouveau concept d'ici à fin 2016. La Fondation Jeunesse et Familles sera naturellement fortement associée à ce projet puisque ses diverses prestations s'inscrivent dans cette politique socio-éducative cantonale vaudoise.

L'année 2015 laissera une certaine amertume au sein de la fondation: en effet, suite à un appel d'offres, le Service de prévoyance et d'aide sociales vaudois a décidé de subventionner un autre organisme que le nôtre en ce qui concerne les prestations pour adultes auteurs de violences familiale et domestique, non sans avoir relevé la qualité des prestations délivrées par notre fondation et la qualité de son offre. Nous tenons beaucoup à cette prestation que nous avons faite vivre dès 1999, malgré un subventionnement très aléatoire dans ses premières années. Il était important à nos yeux de dispenser une

prestation pour adultes auteurs de violence, étant souvent confrontés aux résultats que cette violence intra-familiale produit sur les mineurs qui nous sont confiés. Aujourd'hui cependant, le Service de prévoyance et d'aide sociales a choisi de soutenir une organisation qui trouve ses origines dans la délivrance de prestations aux victimes de violences domestique et familiale. Gageons que cette nouvelle donne dynamisera notre service ViFa, qui continuera bien sûr de suivre les adolescents auteurs de violence et de s'impliquer dans la problématique de la violence domestique.

Nous vous en parlions dans notre dernier rapport annuel, nous avons entamé un chantier d'importance à Yverdon-les-Bains afin d'offrir 12 places à des enfants de 0 à 6 ans en situation difficile. Nous avons le plaisir de confirmer l'ouverture du nouveau foyer La Boussole le 1<sup>er</sup> juin 2016, respectant ainsi les délais prévus malgré les quelques inévitables aléas liés à la réalisation d'un ouvrage complexe.

Un autre projet immobilier a vu le jour: il s'agit de celui qui concerne notre foyer Bellevue à Chavannes-près-Renens. Cette unité, qui accueille des adolescents depuis une cinquantaine d'années, a besoin d'un nouveau «lifting». Plus qu'une simple rénovation des équipements sanitaires, de la cuisine, de la buanderie et d'une redistribution des locaux, nous avons le projet de construire une petite annexe qui augmentera les espaces de vie communautaire nécessaires pour accueillir et

accompagner les 11 jeunes fréquentant le foyer. Ces travaux partiellement financés par l'Etat de Vaud et la Confédération doivent se réaliser en 2016.

En conclusion, nous continuerons à prendre soin de nos bénéficiaires en maintenant des liens étroits et dynamiques avec nos partenaires privés, étatiques et professionnels, en veillant aux compétences et aux qualifications de nos collaborateurs ainsi qu'en maintenant nos locaux en parfait état pour réaliser les nombreuses missions de la fondation.

Plus que jamais, nous constatons également la nécessité de maintenir et de développer une marge d'autonomie financière, de manière à répondre, dans les meilleurs délais, aux besoins sociaux des personnes en difficultés.

**M. Jean-Yves Tharin**  
*Directeur général*

**Me Patrice Genoud**  
*Président*

## QUI EST LA FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES ?

# UNE FONDATION FORTE D'UNE EXPÉRIENCE DE PLUS DE 97 ANS DANS LE DOMAINE SOCIO-ÉDUCATIF VAUDOIS

La Fondation Jeunesse et Familles accompagne des enfants, des adolescents et des familles en difficultés personnelles, sociales et familiales. Elle s'engage afin que les jeunes qui lui sont confiés deviennent des adultes indépendants.

Réunissant huit foyers d'accueil et sept prestations de soutien et d'accompagnement en ambulatoire, la Fondation Jeunesse et Familles est une fondation privée, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. La mise en commun des forces et des ressources de chacun de ses 250 collaborateurs permet d'enrichir ses compétences et d'améliorer ses services en faveur des bénéficiaires.

Créée en 1919, sous le nom d'Association vaudoise des petites familles, elle devient une fondation et change de nom en 1998. Ses prestations sont reconnues officiellement par ses partenaires principaux: le Service de protection de la jeunesse, l'Office des curatelles et tutelles professionnelles ou encore le Tribunal des mineurs.

### CONSEIL DE FONDATION

**Me Patrice Genoud | Président**

*Avocat au barreau de Genève*

**Mme Yvonne Perrenoud | Vice-présidente**

*Responsable pédagogique à la Fondation de Vernand*

**M. Gilbert Moser | Trésorier**

*Gérant de fortune retraité*

**Mme Marianne Bornicchia | Membre**

*Avocate, ancienne Tutrice générale du canton de Vaud*

**Mme Mireille Vuillemin | Membre**

*Juriste, ancienne Présidente du Tribunal d'arrondissement de la Côte*

**Mme Lucie Echenard | Membre**

*Ancienne Vice-présidente de la Citibank*

**M. Eric Paulus | Membre**

*Professeur à la HETS&S – EESP de Lausanne*

**M. René Blanchet | Membre**

*Pasteur retraité*

**M. Francesco Di Pasquale | Membre**

*Ingénieur physicien EPFL, Directeur du CRPM – Centre romand de formation en management et ressources humaines*

### COMITÉ DE DIRECTION

**M. Jean-Yves Tharin**

*Directeur général & Directeur de la prestation DIOP*

**Mme Catherine Rimaz**

*Directrice du secteur AEME & Foyers d'enfants*

**Mme Sabrina Dalla Palma**

*Directrice du secteur Ressources humaines & Administration*

**M. Luca Zuntini**

*Directeur du secteur Histoires de PARENTS & AEMO*

**M. Luc Delbrouck**

*Directeur du secteur Point Rencontre, ViFa & Foyers d'adolescents*

## TEMPS FORTS

# DES PROJETS RÉALISÉS GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE SES DONATEURS



Si l'exploitation de la Fondation Jeunesse et Familles est subventionnée par les pouvoirs publics, plusieurs projets proposés aux enfants, adolescents et familles pris en charge par ses unités ne peuvent être réalisés qu'avec l'appui de donateurs privés. Grâce à ses généreux bienfaiteurs, plusieurs projets ont pu voir le jour en 2015.

### CRÉATION D'ESPACES DE JEUX POUR LES ENFANTS

La fondation souhaitait offrir à ses bénéficiaires des espaces de jeux intérieur et extérieur, adaptés à l'âge de chacun et à leurs besoins. Des espaces propices à leur développement sensoriel, moteur et cognitif, des endroits leur permettant de jouer, se libérer, découvrir, partager et rire.

### RÉNOVATION DU FOYER DE ROMAINMÔTIER

Un partenariat avec la société IKEA, et plus précisément avec leur magasin situé à Aubonne, a vu le jour cette année.

La somme des dons récoltés aux caisses du magasin, ainsi qu'à l'espace visserie, a été allouée à la rénovation et au réaménagement des espaces communs du foyer.

Grâce à la générosité d'IKEA et à l'investissement de ses collaborateurs, un cadre de vie rénové, agréable et chaleureux a été offert aux enfants accueillis au foyer de Romainmôtier.

### CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DU FOYER LA BOUSSELE À YVERDON-LES-BAINS

En 2012, le Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud a demandé à notre fondation de prendre en charge 12 enfants en difficultés socio-éducatives, âgés de 0 à 6 ans. Une structure provisoire a rapidement pu être mise en place pour six d'entre eux, l'espace à disposition ne permettant pas de tous les accueillir. Dès lors la fondation s'est mise en quête d'un nouveau lieu et a acquis un bâtiment en 2013, à Yverdon-les-Bains.

D'importantes transformations et une mise aux normes étaient à prévoir avant qu'il ne puisse ouvrir ses portes au printemps 2016.

## RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

### UN SECTEUR EN PLEINE MUTATION



Il est un secteur de la fondation qui a peu de visibilité mais qui joue un rôle primordial. Il s'agit du secteur administratif qui, fort d'une équipe de sept personnes, gère le secrétariat de direction, prépare les salaires, s'occupe de la gestion des ressources humaines, soutient les directions et les équipes dans leur gestion financière, accompagne les engagements des nouveaux collaborateurs, est en charge de l'intendance du siège d'Ecublens et aiguille les demandes aboutissant sur la centrale téléphonique.

En 2015, le secteur administratif a vécu une mue importante qui a pris corps avec le changement de sa dénomination. L'expression «Secteur des Ressources humaines et de l'Administration» remplace dorénavant «Secteur de l'Administration, des Finances et des Ressources humaines». Ce changement est bien plus que cosmétique. L'intention est double: mettre à la disposition des usagers de la fondation les documents et les outils administratifs dont ils ont besoin et renforcer l'accompagnement des collaborateurs dans leur parcours au sein de la fondation – autant sur les aspects administratifs qu'en termes de développement de leurs compétences.

A l'occasion de l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs et de la nouvelle apprentie employée de

commerce, la répartition des responsabilités entre les fonctions a été revue et les définitions des fonctions administratives actualisées afin de donner plus de visibilité aux missions du secteur (Ressources humaines, secrétariat de direction, comptabilité et gestion des salaires). La nouvelle équipe s'est attelée rapidement et avec un enthousiasme soutenu à plusieurs chantiers dont certains sont encore ouverts.

L'objectif principal de l'année 2015 pour la nouvelle directrice du secteur, qui a pris ses fonctions au mois d'avril, était de mettre en place les bonnes conditions pour que les membres de l'équipe administrative soient motivés à relever des défis importants et aient du plaisir à venir travailler quotidiennement à Ecublens. Merci à eux d'avoir accueilli positivement le changement.





# NOS FOYERS D'ACCUEIL

## ACCUEIL ÉDUCATIF MÈRE-ENFANT AEME MONTELLY À LAUSANNE

FOYERS  
D'ACCUEIL

### ATELIER «CONTES ET EXPRESSION»



5 + 5  
mères et leur bébé pris en charge

1  
arrivée

2  
départs

2  
sorties avec mise en place d'un accompagnement  
ambulatoire

#### AU PRINTEMPS 2015, UN ATELIER «CONTES ET EXPRESSION» A ÉTÉ MIS EN PLACE.

Le but de ces rencontres était de proposer aux mères un outil de développement personnel: s'exprimer avec le corps, nourrir l'imaginaire, ceci de façon ludique, créative et adaptée aux besoins et aux possibilités de chacune (jeux d'expression, jeu de rôle, création d'histoires, réalisation d'objets pouvant être mis en scène comme des marionnettes...).

Le fil rouge des séances était la confiance et l'estime de soi en tant que femme en devenir. «Marche aujourd'hui, marche demain, tant que tu marches tu fais du chemin» a symbolisé leur cheminement et est resté imprimé dans leur esprit.

Sept matinées d'une heure et demie ont été agendées. Pendant ce temps, l'équipe s'est occupée des enfants en leur proposant un moment récréatif.

La structure des séances était à chaque fois similaire: un temps d'accueil, de détente avec une activité pour se mettre à l'écoute de son corps. Ensuite, l'intervenante leur racontait une histoire en associant une création en lien avec le thème du conte. Pour terminer, elle leur proposait un moment ludique qui permettait de montrer avec quoi elles repartaient et/ou comment elles se sentaient.

L'intervenante a observé, au fil du temps, une métamorphose chez ces femmes: elles s'animaient, leur visage

devenait significativement plus expressif. Cela a permis des interactions créatives entre les mères.

Ce parcours s'est terminé dans le jardin, par une création fleurie en forme de sphère, représentant chaque maman et chaque membre de l'équipe.

Le retour des mères a été très positif. Grâce à cet atelier, les éducateurs ont pu se rendre compte d'un changement de dynamique entre les mères. Une belle solidarité est née.

## ENFANTS 0-6 ANS

LULLY II À NYON

### LES VACANCES EN FAMILLE

FOYERS  
D'ACCUEIL



8  
enfants pris en charge

2  
départs

2  
arrivées

#### DES PHOTOS SOUVENIRS DES VACANCES EN FOYER... AVEC PAPA, AVEC MAMAN !

Les temps de loisirs sont essentiels dans le développement moteur, cognitif et psychoaffectif du jeune enfant, mais aussi dans le lien qu'il entretient avec ses figures d'attachement, le plus souvent ses parents. Ce constat a donc amené l'équipe à développer le concept des «Journées Familles», permettant d'associer les parents sur les temps de loisirs et de vacances organisés au foyer.

#### GRILLADES & BALADES

C'est ainsi que du 6 au 8 juillet 2015, quatre éducatrices ont accompagné cinq jeunes enfants (âgés de 1 à 5 ans) en camp d'été au camping de Vidy à Lausanne, un lieu accessible à la majorité des parents aussi bien

financièrement que géographiquement. Après deux jours, les parents les ont rejoints pour passer la dernière journée du camp tous ensemble.

Après un barbecue convivial sur la plage, entre parents, enfants et éducatrices, les parents ont profité de l'après-midi ensoleillé pour vivre un temps individuel de loisirs avec leur enfant: petit-train, plage, château de sable, balades au bord du lac... autant d'activités qui favorisent le lien parents-enfant, souvent fragilisé dans ce contexte de placement.

#### LE JEU EN VAUT-IL LA CHANDELLE ?

S'il est vrai qu'intégrer les parents dans l'organisation de vacances avec leur enfant complexifie parfois l'aspect logistique, il n'est pas toujours simple pour les éduca-

teurs de jongler entre la mission de sécurité et de protection, tout en intégrant les parents, avec leurs forces et leurs difficultés respectives, aux temps de loisirs de leur enfant. Toutefois, il semble que le jeu en vaille la chandelle. Cela favorise le lien et le partage entre les éducateurs et les familles, ainsi qu'entre les parents et les enfants, au travers d'activités communes en dehors de l'espace de vie du foyer. Cet outil permet également de réduire les conflits de loyauté souvent destructeurs pour l'enfant.

Une expérience à renouveler !

## ENFANTS 0-6 ANS

LULLY

FOYERS  
D'ACCUEIL

# UN REGARD NEUF SUR LA PARENTALITÉ



15  
enfants pris en charge

6  
départs

4  
arrivées

### 2015 EST L'ANNÉE DE LA RÉVISION DU CONCEPT SOCIO-ÉDUCATIF DU FOYER DE LULLY.

Cette révision marque un tournant important dans la pédagogie du foyer. Afin de remplir sa mission, l'équipe s'est résolument tournée dans la direction de l'accompagnement à la parentalité et a recherché des moyens concrets de mise en pratique.

En premier lieu, l'équipe a pris conscience de la nécessité d'un changement dans le regard porté sur les parents avec lesquels elle travaille. C'est le premier pas à franchir pour un réel accompagnement à la parentalité. Puis une phrase sibylline de Guy Hardy<sup>1</sup> l'a forcée à rechercher un levier qui permette l'émergence des compétences parentales.

Concrètement, le placement a été structuré de telle manière que le parent se trouve dans une position d'acteur:

- sa participation à un entretien préliminaire à l'admission, sans assistant social, où il lui est demandé d'expliquer ce qu'il comprend de la demande de placement et des objectifs qui lui sont liés;
- l'organisation d'un planning de visites régulier où le parent s'occupe de son enfant en fonction de ses besoins;
- sa participation à des entretiens réguliers durant les six premières semaines de placement pendant lesquelles les éducateurs construisent avec lui les objectifs de placement pour l'enfant et définissent les tâches propres à chacun;

➤ la possibilité pour le parent d'évaluer l'évolution de son enfant et d'autoévaluer ses compétences au moyen de grilles établies.

Ainsi, en créant un contexte de placement où le parent peut se responsabiliser dans la prise en charge de son enfant, l'équipe espère favoriser le développement de ses compétences.

<sup>1</sup>«On ne rend pas les gens compétents, c'est une question de posture de l'intervenant.» Guy Hardy, formateur en approche systémique et en programmation neurolinguistique.

## L'APPART' EN QUELQUES MOTS...

L'appart' de Founex a ouvert ses portes en fin d'année 2011. Adossé au foyer, il peut accueillir quatre adolescents entre 14 et 18 ans. Priorité est offerte à ceux ayant passé plusieurs années en foyer, avec peu ou pas de ressources familiales et pour lesquels l'importance d'un travail sur l'autonomie et l'indépendance est primordiale en vue d'une sortie du foyer, que ce soit vers un lieu de vie indépendant, un retour en famille ou un projet de formation.

L'appart' doit offrir la possibilité aux jeunes de travailler sur des aspects très pratiques du quotidien tels que les horaires, les repas, la tenue d'un budget, l'hygiène, la formation ou le ménage mais aussi de travailler et de développer des projets et des envies, à se positionner face à leur famille, leurs amis ou à l'équipe éducative.

Un éducateur est présent, et a pour mission d'accompagner et encadrer les adolescents dans leurs devoirs ou leurs tâches.

### COMMENT ÉVOQUER L'APPART' SANS PARLER DU TOURNUS «MONSIEUR OU MADAME»

Il existe une répartition des tâches sous forme de tournus de trois mois. Plus que des tâches, il s'agit là des responsabilités que porte chaque jeune pour le bon déroulement de la vie du groupe.

#### «MONSIEUR OU MADAME» COURSES

Cette personne devra se rendre au supermarché afin d'y effectuer les courses pour les menus qui ont

été prévus sur la semaine. De cette tâche principale découlent plusieurs autres tâches sous-jacentes telles que faire une liste de courses, gérer le budget, vérifier ce qui est déjà à l'appart' pour éviter les doublons.

#### «MONSIEUR OU MADAME» AMBIANCE

Cette personne a pour responsabilité de proposer et d'œuvrer à la confection d'un menu plus complexe le mardi soir, ceci avec l'aide d'une bénévole qui encadre ce moment. L'adolescent en charge de ce pôle est aussi chargé de trouver des idées de sorties et/ou d'activités pour le groupe.

#### «MONSIEUR OU MADAME» PROPRE

Cette personne a pour mission de nettoyer une fois par semaine la salle de bains ainsi que de gérer l'«éco-point» de l'appart'.

Pour chacun des pôles décrits ci-dessus, il existe un «service minimum» de la part des éducateurs, en fonction de chaque jeune, l'accompagnement pouvant être plus ou moins important. Par exemple, assurer au moins un transport entre le supermarché et le foyer pour les courses, ou encore effectuer les courses avec le jeune si cela est nécessaire.

«En arrivant à l'appart', je me disais génial, j'aurai plein de liberté, je pourrai faire ce que je veux, (il rit...) et puis, j'ai vite remarqué que ça ne serait pas comme ça. On avait chacun des tâches à faire et au début c'était très dur, car chez moi c'est ma mère qui fait tout. J'ai vite compris que si mes tâches étaient bien faites, mes demandes étaient plus faciles à obtenir. Quand j'étais à l'appart', je ne voyais pas ça mais maintenant je comprends ce que voulaient dire les éducateurs quand ils m'expliquaient que pour avoir de la liberté, il y a d'abord des responsabilités qu'on doit tenir.»

Bryan avait 15 ans en 2014, lorsqu'il est arrivé à la structure l'appart'. Il fait partie de ces rares adolescents à avoir intégré l'appart' sans avoir effectué un passage par le foyer. En décembre 2015, après un premier semestre réussi au Centre d'orientation et de formation professionnelles, Bryan est retourné vivre chez sa mère.

14  
enfants pris en charge

3  
retours en famille

3  
arrivées

## ENFANTS 6-16 ANS ROMAINMÔTIER

FOYERS  
D'ACCUEIL

# SENS ET PERSPECTIVES DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR À ROMAINMÔTIER

En 2014, un partenariat avec la société IKEA a vu le jour. Ce projet avait pour ambition le réaménagement des lieux communs du foyer de Romainmôtier.

Le bâtiment du foyer a été construit en 1969 et a dès lors vu passer sous son toit de nombreux enfants et adolescents. Malgré les réaménagements successifs inhérents à l'évolution des lieux, meubler cette grande maison de 542 m<sup>2</sup> de manière homogène est un vrai défi et ce, principalement au niveau financier. Inévitablement, l'intérieur a progressivement perdu de son unité et de sa modernité. Une ambiance quelque peu «vieillotte» régnait à Romainmôtier. Le projet d'IKEA a permis aux espaces communs de retrouver une allure contemporaine, mais également de se montrer plus pratiques.

Si l'aspect général des lieux est plus moderne, plus beau, l'intérêt du réaménagement ne se limite pas à cela. En parallèle à ce projet, c'est toute une réflexion sur la disposition des lieux et leur fonction qui a été réalisée. Ainsi chaque espace a été réfléchi dans ses utilisations, ses besoins et en regard des précautions nécessaires.

### DÉLIMITER LES ESPACES ET OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

En insérant du mobilier adressé aux enfants, les espaces de jeux sont identifiables: ceux-ci ont rapidement été investis, preuve que les enfants ont compris qu'il s'agissait des leurs.

Ces espaces, aménagés de la sorte, invitent les enfants à les utiliser de différentes manières: pour les jeux, le dessin, la lecture, le repos et pour le partage relationnel, tant avec leurs pairs qu'avec les adultes. Les enfants ont créé de nouvelles dynamiques dans des lieux jusqu'alors peu exploités.

### UN AMÉNAGEMENT QUI RÉPOND AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DU LIEU

Point central de ce réaménagement, le respect de l'ambiance familiale dont se défend le foyer. Les matériaux, couleurs et dispositions permettent de créer une atmosphère chaleureuse dans la maison. En effet, les enfants accueillis, coupés d'un environnement de famille, doivent pouvoir vivre dans un endroit aussi agréable et sécurisant que possible. Les locaux ont un rôle à jouer dans l'image qu'ils renvoient quotidiennement à l'enfant.

### L'AMÉNAGEMENT: UNE AIDE AU TRAVAIL ÉDUCATIF

Il est indispensable que les adultes puissent avoir une vue d'ensemble des lieux. La disposition du mobilier joue ainsi un grand rôle dans le fait de laisser les enfants jouer de manière autonome, tout en ayant la possibilité d'avoir un suivi visuel. La flexibilité du mobilier permet d'adapter les lieux aux activités réalisées, tout comme aux enfants accueillis (le collectif évoluant constamment).



«Le foyer d'avant était mal décoré. Maintenant, il est plus accueillant et je m'y sens mieux.» Iris

«Ça déchire maintenant !» Vanessa

«C'est bien maintenant. Avant, c'était vieux et par endroits moche.» Jérôme

## ENFANTS & ADOLESCENTS 12-16 ANS

BELLEVUE À CHAVANNES-PRÈS-RENEUS

# TRANSITION, CONSOLIDATION, MATURATION ET PRÉPARATION

FOYERS  
D'ACCUEIL



19  
adolescents pris en charge

8  
arrivées

8  
départs

En 2015, le groupe a considérablement changé, puisque huit jeunes sont partis et autant sont arrivés. La plupart des départs correspondent à la fin d'un cycle «naturel» de jeunes majeurs qui partent vers l'autonomie. Autant d'arrivées engendrent forcément une nouvelle dynamique de groupe à créer, de nouveaux liens à tisser, des jeunes avec qui le travail doit redémarrer à ses bases.

L'équipe a approfondi sa manière de travailler ensemble, après l'arrivée de quatre nouveaux éducateurs en 2014. La supervision et l'analyse de pratique auront constitué des outils importants dans cette consolidation de la cohérence d'équipe, qui passe

avant tout par le travail au quotidien, en s'ajustant mutuellement en permanence.

Trois projets réfléchis et préparés durant cette année devraient se concrétiser en 2016:

- le premier n'est pas nouveau, mais a connu une avancée réelle: l'extension et la rénovation du foyer, dans le but d'agrandir les locaux de vie commune par l'adjonction d'une aile au bâtiment;
- le deuxième concerne la mise en place d'une phase de progression: un studio rattaché au foyer, dans lequel un jeune ayant démontré des capacités d'autonomie quotidienne puisse vivre directement l'indépendance; un suivi socio-éducatif de la part de

l'équipe demeurera important, tant au niveau du contrôle de la tenue du studio que de l'accompagnement relationnel;

- enfin, après l'expérience de 2013, l'équipe a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure de théâtre en octobre 2016. L'ensemble du foyer, les jeunes comme les adultes, sera mobilisé pour monter une pièce de théâtre sous la conduite d'un metteur en scène professionnel.

Trois projets mobilisateurs allant tous dans le même sens: l'amélioration de ses outils d'accompagnement socio-éducatifs.

## ENFANTS & ADOLESCENTS 12-16 ANS

L'AUBE-CLAIRE À NYON

FOYERS  
D'ACCUEIL

### UN FOYER EN MUTATION



De manière générale, la majorité des jeunes étaient particulièrement fragiles, désocialisés et présentaient pour certains des troubles psychiatriques avérés.

Dans plusieurs de ces situations, le processus d'admission a dû être adapté au vu de l'urgence dans laquelle se trouvaient les adolescents concernés, ce qui n'a pas manqué d'influer sur la dynamique institutionnelle tout au long de l'année. L'énergie de l'équipe d'encadrement s'est donc focalisée sur des interventions régulatrices favorisant la stabilité relationnelle au sein du groupe de jeunes.

En parallèle, les membres de l'équipe ont travaillé pendant dix journées afin de préparer divers changements conceptuels, notamment en ce qui concerne les âges

d'admission et de sortie des jeunes (passage de 12-16 ans à 14-18 ans) mais aussi pour des questions relatives à la prise en charge quotidienne au sein de l'unité.

Ces journées, parfois animées par des intervenants externes, se sont focalisées sur différents thèmes tels que le processus d'admission, le projet individualisé, la question de la sexualité, la violence en institution ou encore les sanctions.

Cependant, au vu des changements importants au sein de l'équipe éducative au cours de cette année, la finalisation de ce travail est projetée pour 2016 par la rédaction du concept socio-éducatif du foyer L'Aube-Claire.

**16**  
jeunes pris en charge (10 filles et 6 garçons)

**8**  
départs

**8**  
arrivées

**5**  
droits de garde attribués au Service de protection de la jeunesse ou à l'Office des curatelles et tutelles professionnelles

**2**  
démarches en vue de limiter l'autorité parentale

**1**  
droit de garde retrouvé

**3**  
dépôts de plainte pénale de jeunes à l'encontre d'un de leurs parents

**6**  
jeunes ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique

## ADOLESCENTS 14-18 ANS

PÔLE NORD À GRANDSON

# RESTER ACTIF ET DÉVELOPPER SES CAPACITÉS

FOYERS  
D'ACCUEIL



**11**  
adolescents pris en charge  
(9 garçons et 2 filles)

L'atelier Pôle Nord situé à Yverdon-les-Bains et rattaché au foyer Pôle Nord à Grandson accueille les jeunes pour des périodes allant de deux semaines à une année.

Ces jeunes sont de passage dans la structure. Ils sont accueillis de manière temporaire lors de ruptures scolaires ou professionnelles. Le but principal consiste à empêcher la péjoration d'une situation de rupture en proposant un programme d'activités tenant compte des aspirations des jeunes. Le soutien à l'entrée dans la vie active est également un objectif des ateliers. L'établissement d'un dossier de candidature (CV, lettre de motivation) ainsi que les stages en entreprise font partie des prestations offertes.

La présence aux ateliers ainsi que le respect des horaires sont des exigences. La participation tient compte des différentes particularités ou «handicap» des jeunes. Les activités proposées sont axées sur les compétences manuelles (menuiserie, travail sur métal, peinture, carrelage, paysagisme). Grâce à l'acquisition de ces connaissances spécifiques, les jeunes ont la satisfaction de réaliser différents travaux et gagnent ainsi en estime de soi.

Pour la plupart d'entre eux, les problèmes personnels et familiaux interfèrent grandement dans leur implication. Le travail est donc avant tout éducatif et non «préprofessionnel».

Deux éducateurs interviennent une journée par semaine dans le cadre d'ateliers de développement personnel et de technique de recherche d'emploi.

«Il y a quelques mois, suite à mon arrêt du gymnase, j'ai intégré les ateliers de la Fondation Jeunesse et Familles à Yverdon. Cela me permet de garder un rythme et d'acquérir de nouvelles compétences dans des domaines manuels. En parallèle, et toujours soutenue par les maîtres socioprofessionnels, j'effectue des stages en entreprise, ce qui me permet d'évoluer dans le monde professionnel.» Marion





# NOS PRESTATIONS AMBULATOIRES

## ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

AEMO

PRESTATIONS  
AMBULATOIRES

## S'ADAPTER AUX NOUVELLES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES



50%

des situations traitées ont atteint l'ensemble  
des objectifs identifiés au départ

10%

des mineurs concernés ont été accompagnés  
vers un placement en foyer d'accueil

Les équipes éducatives en milieu ouvert interviennent à domicile auprès d'enfants âgés de 0 à 18 ans et de leurs parents, confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles, d'ordre familial, personnel, social, scolaire ou professionnel. Ordonnée par le Service de protection de la jeunesse, cette mesure vise prioritairement à offrir une réponse différenciée à la solution de placement institutionnel.

La majorité des familles suivies par l'AEMO font face à des problématiques telles que l'isolement social, la précarité, les conflits culturels, les problèmes de couple (divorce, séparation), souvent avec un cumul de ces facteurs de vulnérabilité. Le diagnostic de plus en plus fréquent de troubles spécifiques (hyperactivité, déficits de l'attention, haut potentiel cognitif), pour qualifier les problèmes d'adaptation et de développement, ainsi

que les conséquences de la médicalisation de ceux-ci sont également des facteurs souvent identifiés.

Récemment, des problématiques déjà observées par le passé se manifestent avec une force renouvelée:

- difficultés renforcées par l'abaissement de l'âge scolaire;
- relais encore insuffisants lors du passage à la majorité;
- mise en danger par les réseaux sociaux (insultes, violences, chantage, racket, promotion de l'auto-mutilation, promotion de comportements déviants, suicide, promiscuité sexuelle, etc.);
- relations de dépendance aux médias informatiques (téléphone, tablette, TV, ordinateur, etc.).

Suite à ces constats, les équipes s'organisent pour augmenter les compétences utiles à la résolution de ces problématiques.

Par ailleurs, des réflexions sont actuellement menées afin de développer des outils pour favoriser les approches communautaires et le soutien entre groupes de pairs.

## DISPOSITIF D'INTERVENTION ET D'OBSERVATION PLURIDISCIPLINAIRE

DIOP

### TRAVAIL AU DIOP ET SOLITUDE... LE QUOTIDIEN D'UN ÉDUCATEUR

PRESTATIONS  
AMBULATOIRES

Le DIOP est composé d'une responsable et de quatre éducateurs qui suivent cinq jeunes chacun, soit 20 sur le canton de Vaud. Ces jeunes sont déjà connus des services placeurs et arrivent au DIOP à la demande du Service de protection de la jeunesse, de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles ou du Tribunal des mineurs.

La mission fondamentale du dispositif réside dans la prévention et la réduction des risques. Le but est d'éviter une dégradation de la santé physique ou psychique de l'individu et son entrée dans la marginalité, ou son maintien dans un système d'exclusion sociale. Créer un lien, faire l'expérience d'un autre mode relationnel, permettre la reprise de confiance dans l'adulte et, lorsque cela s'avère possible, favoriser un retour dans le système existant.

Faire face à une porte close malgré l'insistance; se retrouver face à un téléphone qui ne répond pas malgré la persévérance; marcher de long en large sur un lieu de rendez-vous en espérant, malgré le retard, l'arrivée d'un jeune... telle est la réalité des éducateurs du DIOP.

Se questionner sans arrêt sur l'obstination à tenter de créer le contact avec un jeune qui «n'en veut pas»: «Est-ce que je le rappelle déjà ou est-ce que j'attends encore? – Vu qu'il ne répond pas, est-ce que je vais sonner à sa porte? Est-ce que c'est trop tôt?

Est-ce que je ne vais pas le pousser dans ses retranchements?»

Improviser, trouver la réponse qui fera qu'un jeune restera en contact avec le DIOP par la suite. Car il se manifeste enfin, il appelle le piquet du DIOP dans la soirée ou la nuit, juste au moment où c'est la crise.

Evaluer perpétuellement la bonne «distance relationnelle» ou plutôt la bonne «proximité relationnelle» qui permettra au jeune de se laisser approcher.

Avoir toute la vie d'un adolescent dans le coffre de sa voiture, car il s'est fait mettre dehors de son lieu de vie, de l'hôpital, du foyer, de la maison... et qu'il n'y a pas de place pour lui, nulle part!

Etre face à un réseau de professionnels qui demande où en est le jeune, parce qu'il n'a pas encore de projet professionnel ou parce qu'il va bientôt avoir 18 ans! Tenter de mettre en évidence, malgré le manque d'actes concrets, le fait que le jeune évolue en fonction de ses possibilités. Qu'il est en train d'apprendre à faire ou à refaire confiance: il commence à répondre aux sms, ensuite au téléphone, il accepte un rendez-vous et ne vient pas, il accepte un rendez-vous mais appelle pour annuler, il accepte un rendez-vous et vient, il supporte la présence de quelqu'un... Cette confiance est l'ingrédient nécessaire à la mise en place sur la durée de tout projet.

Plus la solitude de l'éducateur est grande, plus l'équipe et la confiance dans les collègues sont importantes afin de pouvoir s'appuyer sur eux dans les moments difficiles et de doutes.

Mais cette solitude représente également beaucoup d'avantages comme la possibilité d'agir de façon très indépendante et rapide. Elle oblige à être très créatif afin de s'adapter à toutes ces situations si particulières.

Mais attention, comme disait le renard: «On est responsable de qui on apprivoise...»!



## SOUTIEN À L'ACTION ÉDUCATIVE PARENTALE

### HISTOIRES DE PARENTS

PRESTATIONS  
AMBULATOIRES

## ÉVOLUTION DU DOCUMENT DE PRÉSENTATION DE LA PRESTATION POUR LES PROFESSIONNELS

Comme le mentionnait le précédent rapport annuel, la «mise au vert» 2014 qui a réuni l'équipe et la direction a révélé une réflexion sur la non-linéarité des parcours parentaux effectués à Histoires de PARENTS. En effet, il n'y a pas une seule et unique réponse possible aux difficultés des parents. Le parcours parental à Histoires de PARENTS n'est pas une ligne droite, mais une succession de carrefours qui, en fonction du positionnement de chaque parent, va donner lieu à des cheminements uniques. Le parent reprend du pouvoir d'action en choisissant, à partir de ses besoins, parmi les différents espaces disponibles: un ou deux téléphones, un à trois entretiens à domicile afin de faire émerger les besoins et les ressources, un contrat et peut-être 12 collectifs et six entretiens à domicile. Pour montrer cette évolution, l'équipe a choisi de quitter la linéarité du parcours illustré dans le document précédent pour aller vers une imagerie plus complexe, multiple: celle du chemin.

Après cinq années de pratique, il est apparu nécessaire d'ajuster le document de présentation destiné aux professionnels, en fonction de l'expérience clinique des 440 familles rencontrées durant la période 2010-2014. Un petit groupe de travail, constitué de collaborateurs d'Histoires de PARENTS, a d'abord «mis en mots» l'imagerie du chemin.

Le parcours d'Histoires de PARENTS y est dorénavant décrit comme un cheminement individualisé, dépendant des choix faits par le parent demandeur, et non plus comme un programme qui passe par des

étapes successives et ordonnées. Comme le décrit le visuel créé par l'artiste, «*chemin faisant, les parents se confrontent à différentes réponses et à la nécessité de faire les choix qui leur correspondent*». Le bénéfice attendu par l'équipe réside en une meilleure adéquation entre la réalité des pratiques proposées et les représentations de la prestation portées par les professionnels qui orientent les parents vers Histoires de PARENTS.

Durant la mise au vert de décembre 2015, l'équipe a identifié une nouvelle terminologie pour synthétiser la communication autour du dispositif. Nous distinguons dorénavant deux espaces au sein de la prestation: *l'espace soutien* et *l'espace programme*.

209

entretiens à l'espace soutien

443

entretiens à l'espace programme

67

communes de résidence des bénéficiaires



## DROIT DE VISITE ENFANTS-PARENTS

### POINT RENCONTRE

# LES PROBLÉMATIQUES FAMILIALES CHANGENT ET POINT RENCONTRE S'ADAPTE

PRESTATIONS  
AMBULATOIRES



4285  
visites planifiées  
3102  
situations traitées

Point Rencontre est un espace destiné à accueillir des visites entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, suite à une décision de justice.

Pour pouvoir se développer harmonieusement, un enfant a besoin d'être en contact avec chacun de ses parents. Les séparations très conflictuelles, les violences intrafamiliales, les troubles psychiques ou les problèmes d'addiction dont souffre parfois un parent sont autant de difficultés qui peuvent fragiliser la relation avec son enfant et qui nécessitent un accompagnement soutenu pendant les rencontres.

Lors d'un entretien préalable à la mise en place des visites, les raisons à l'origine de la restriction du droit de visite sont évoquées et interrogées avec chaque parent

séparément, afin de préparer les futures rencontres.

Le concept d'intervention s'est adapté à la complexité des problématiques familiales actuelles. Point Rencontre n'accueille plus seulement des situations avec des séparations conflictuelles qui affectent l'enfant, mais également des situations pour lesquelles la relation parent-enfant est à construire ou à renforcer. Une attention particulière est prêtée aux difficultés psychiques et personnelles de chaque parent.

Les intervenants soutiennent la communication durant les visites. Dans certaines situations, lorsque le parent visiteur souffre de fragilité psychique, les professionnels utilisent des images, des métaphores ou des histoires qui facilitent l'expression des émotions. L'enfant et le

parent parviennent ainsi à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent, ce qui aide l'enfant à mieux comprendre le vécu de son parent.

Point Rencontre offre un lieu rassurant et sécurisant pour les enfants. L'accompagnement des visites se fait dans le respect du rythme de chacun, tout en poursuivant l'objectif de favoriser un élargissement du droit de visite.

« J'aime bien venir à Point Rencontre, parce que je peux dire ce que j'ai sur le cœur. »

Bastien

## VIOLENCE DANS LE COUPLE ET LA FAMILLE

ViFa

PRESTATIONS  
AMBULATOIRES

## SE CONCENTRER SUR LE TRAVAIL AVEC LES ADOLESCENTS



La prise en charge des adolescents a certaines spécificités qui nécessitent un travail en réseau. Il est important de créer un climat de confiance et de sécurité entre les jeunes et les intervenants. Ces éléments sont parfois difficiles à réunir et peuvent expliquer en partie l'absentéisme de certains jeunes au début du processus.

Lors de sa prise en charge, l'adolescent est considéré dans sa globalité, et des sujets tels que le projet de formation professionnelle, les relations familiales, la relation aux autres et les relations amoureuses sont abordés. Le travail s'effectue aussi bien sur les violences agies que sur les violences subies. Ses liens sont indispensables pour le travail avec les adolescents. En fonction des situations, des suivis individuels sont organisés, et non en groupe comme c'est normalement le cas.

Depuis la rentrée scolaire d'automne 2015, les demandes de prise en charge se situent à deux extrêmes de catégories d'âges: un groupe de préadolescents (11-14 ans) et un groupe de jeunes plutôt âgés de 17 ans et plus. Le travail avec ces deux groupes ne peut, de ce fait, pas être le même. C'est pourquoi les méthodes de travail sont en train d'être adaptées en fonction de l'âge des jeunes et surtout de leur maturité.

Un des grands changements s'articule autour du fait que la prestation ViFaAdos sera séparée de la prestation ViFa Adultes dès 2016. Suite à une décision du Service de prévoyance et d'aide sociales de rassembler la gestion des victimes et des auteurs de violence sous une même entité, les adultes seront pris en charge, par une fondation accueillant déjà les victimes.

La Fondation Jeunesse et Familles pourra ainsi se concentrer sur les adolescents et développer cette prestation pour laquelle elle a déjà de grandes ambitions.

## MODULES D'ACTIVITÉS TEMPORAIRES ET ALTERNATIVES À LA SCOLARITÉ

MATAS 2

### RE-MOTIVER LE JEUNE GRÂCE À DES TECHNIQUES PERSONNALISÉES

PRESTATIONS  
AMBULATOIRES



En 2015, le MATAS 2 a accueilli 20 adolescents scolarisés dans les établissements secondaires de la région Dôle, qui réunit les unités scolaires allant de Coppet (à l'ouest) jusqu'à Aubonne (à l'est), en passant par Borex/ Crassier, Nyon, Prangins, Genolier, Begnins, Gland, Gimel et Rolle.

Le MATAS répond aux besoins des élèves qui présentent d'importantes difficultés dans le cadre scolaire, mais aussi sur un plan familial, voire plus personnel. En prenant en charge de manière temporaire (de trois à six mois maximum) et ciblée (de une à six demi-journées maximum par semaine) un élève dans le besoin, le MATAS lui permet de vivre autre chose que l'école ordinaire, tout en soulageant les enseignants et la famille d'une situation devenue délicate.

En n'accueillant jamais plus de huit élèves à la fois, le MATAS permet une approche individualisée et différente du schéma scolaire traditionnel. Avec des activités scolaires et alternatives, la structure répond à des besoins variés. Ces jeunes ont parfois besoin d'un cadrage éducatif, de retrouver de la motivation pour l'école ou encore de se projeter dans l'avenir. Les deux professionnels de terrain (un enseignant et un éducateur social) sont là pour proposer une aide pédagogique et socio-éducative. Cette dernière vise avant tout à améliorer les liens entre l'élève et le monde de l'école, entre le jeune et sa famille, tout en lui donnant l'opportunité de construire un projet professionnel, d'organiser des stages en entreprise ou encore de mettre en avant des compétences individuelles (peinture, dessin, tags, photos, document écrit ou vidéo...).

Par ailleurs, l'atelier Aïkicom (aïkido et communication) – visant à favoriser l'affirmation de soi – les sorties ou autres événements (sport, visites de musées, etc.), proposés chaque semaine, suscitent toujours un grand intérêt.

En 2015, plusieurs rencontres avec les établissements scolaires ont été organisées pour mieux faire connaître la prestation et améliorer les partenariats. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a marqué les esprits et elle a conduit à une reconfiguration du calendrier et des modalités scolaires. Les équipes du MATAS ont dû composer avec la nouvelle répartition en «niveaux». Cela a entraîné une légère stagnation des effectifs à la rentrée, les priorités de l'école étant peut-être ailleurs. La fin de l'année annonçait heureusement un renouveau, avec un nombre de dossiers en nette recrudescence.

Jeunesse &  
Familles

Jeunesse & Familles

Foyer

Jeunesse & Familles

Jeunesse & Familles

Jeunesse & Familles



BILAN &  
COMPTES

REMERCIEMENTS

## BILAN ET COMPTES

### BILAN

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
<b>Actif circulant</b>			<b>Fonds étrangers</b>		
Liquidités	2'942'613.60	1'590'626.94	<b>Dettes à court terme</b>		
Débiteurs	120'247.41	311'770.16	Créanciers	122'449.86	205'622.13
Autres créances et stocks	410'582.17	220'405.57	Comptes de régularisation de passifs	2'032'260.55	1'568'758.52
Compte de régularisation d'actifs	75'734.17	156'878.33			
	<b>3'549'177.35</b>	<b>2'279'681.00</b>		<b>2'154'710.41</b>	<b>1'774'380.65</b>
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Dettes à long terme</b>	<b>9'381'613.02</b>	<b>9'476'181.98</b>
Immobilisations financières	227'126.65	228'148.65	<b>Fonds propres</b>		
Véhicules	5.00	5.00	Capital et fonds de réserve	<b>6'211'749.10</b>	<b>5'462'716.03</b>
Mobilier et agencement	18.00	18.00			
Machines et outillage	13.00	13.00			
Matériel informatique	24.00	24.00			
Immeubles	13'971'708.53	14'205'389.01			
	<b>14'198'895.18</b>	<b>14'433'597.66</b>			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>17'748'072.53</b>	<b>16'713'278.66</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>17'748'072.53</b>	<b>16'713'278.66</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

<b>CHARGES</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Personnel	14'807'478.11	14'010'124.40	Contributions	375'609.00	368'258.00
Besoins médicaux	14'569.26	11'424.40	Subventions	1'106'233.00	1'024'400.00
Alimentation	274'933.57	258'448.48	Autres produits	186'968.80	209'365.62
Articles ménagers	35'641.36	25'075.04	Financement par le Service de protection de la jeunesse	14'203'411.05	13'497'534.95
Loyers	106'341.20	100'063.00	Financement par les fonds propres	124'136.28	82'043.04
Eau et énergie	113'274.94	125'348.09			
Ecole et formation	58'636.17	53'958.36			
Frais de bureau et d'administration	171'996.22	172'904.97			
Assurances	52'533.71	60'038.20			
Autres charges d'exploitation	360'953.59	364'216.67			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15'996'358.13</b>	<b>15'181'601.61</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>15'996'358.13</b>	<b>15'181'601.61</b>

<b>DONS</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Legs et successions	500'000.00	18'986.00
Dons affectés à des projets spécifiques	165'500.00	72'000.00
Don Loterie Romande	500'000.00	-
Dons autres	34'502.65	61'810.25
<b>TOTAL DES DONS</b>	<b>1'200'002.65</b>	<b>152'796.25</b>

## REMERCIEMENTS

La Fondation Jeunesse et Familles remercie du fond du cœur ses partenaires et donateurs pour leur soutien.

Elle leur est reconnaissante de la confiance qu'ils lui témoignent depuis de nombreuses années. Leur engagement à ses côtés lui permet de poursuivre sa mission auprès des enfants, des adolescents et des adultes en difficultés familiales, personnelles et sociales.

- Etat de Vaud
- Service de protection de la jeunesse
- Service de prévoyance et d'aide sociales
- Service de l'emploi
- Bureau de l'égalité
- Tribunal des mineurs
- Office des curatelles et tutelles professionnelles
- Office fédéral de la justice
- Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- Direction générale de l'enseignement obligatoire
- Tribunaux d'arrondissement
- Justices de paix
- Polices cantonales et communales
- Ministère public de l'arrondissement de la Côte
- Bofflens
- Chavannes-près-Renens
- Cossonay
- Ecublens
- Lutry
- La Tour-de-Peilz
- Pompaples
- Renens
- Romainmôtier-Envy
- IKEA Aubonne
- Chantée de Noël des chorales yverdonnoises
- Loterie romande
- Fondation DIVESA, Groupe Assura
- Orphelinat de Lausanne
- Fondation Sana
- Fondation Alfred & Eugénie Baur
- Fondation Centre Patronal
- Fondation Comtesse Moira
- Fondation Pierre et Claude Chessex
- Fondation Pierre Demaurex
- Fondation Orion
- Fondation Goblet
- Fondation Jean-Marie Equey
- Fondation Alice et Karl Schenkel-Wagner
- Fondation Equiléo
- Fondation La Chaumény
- Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur
- Fondation Curtet-Jaques



La Fondation Jeunesse et Familles exprime également sa plus vive gratitude aux nombreux donateurs privés et entreprises dont les contributions ont généreusement soutenu ses projets, ainsi qu'aux fondations souhaitant garder l'anonymat.

CHAQUE DON COMPTE !

IBAN: CH29 0900 0000 1282 0442 7

MERCI !

## IMPRESSUM

### **Conception & Rédaction**

Fondation Jeunesse et Familles

### **Graphisme**

iomo design services

### **Illustration**

© Albin Christen, page 20

### **Photographies**

[www.photophos.ch](http://www.photophos.ch)

© Simon Gabioud, page 4 au centre

### **Correction**

Fondation Jeunesse et Familles

[www.lepetitcorrecteur.com](http://www.lepetitcorrecteur.com)

### **Impression**

PCL Presses Centrales SA | 1'000 exemplaires

### **Internet**

Le présent rapport est disponible en version électronique sur notre site internet [www.ffnet.ch](http://www.ffnet.ch)

**Copyright © 2016**

*Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document. Merci de votre compréhension.  
Les enfants et adultes présents sur les photographies n'ont aucun lien avec la Fondation Jeunesse et Familles et/ou ses prestations.*



Fondation Jeunesse et Familles  
Ch. des Champs-Courbes 25a  
Case postale 95  
1024 Ecublens | Suisse

Tél. 021 644 20 30      CCP 12-820442-7  
Fax 021 644 20 40      IBAN CH29 0900 0000 1282 0442 7  
e-mail [info@jfnet.ch](mailto:info@jfnet.ch)

Pour en savoir plus sur nos foyers et nos prestations: [www.jfnet.ch](http://www.jfnet.ch)